



Hégenheim *et vous*



VOTRE MAGAZINE D'INFORMATION COMMUNALE • N°6 • JUILLET 2017

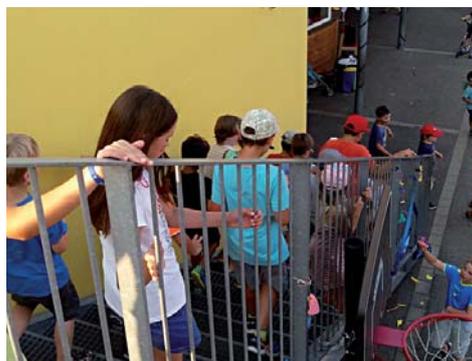
www.ville-hegenheim.fr



Les associations de Hégenheim sont nombreuses à participer au rayonnement de notre commune. Bravo à elles !



Fête de Noël des Aînés



Jeunesse et Avenir



Parcours du cœur



Marché de Pâques



Soirée alsacienne



Marché de Pâques



Marché Eco-bio

Si vous souhaitez valoriser votre association ou faire publier des informations d'intérêt communal, n'hésitez pas à nous contacter : mairie@hegenheim.fr

Chères Hégenheimois, Chers Hégenheimois,

En cette fin de mois de juin, nous venons de sortir d'une longue période électorale qui bouleverse le paysage politique national ! Je souhaite tout d'abord bonne chance au Président de la République nouvellement élu. J'espère qu'il arrivera à engager les réformes dont notre pays a tant besoin. Je souhaite également féliciter les députés haut-rhinois qui viennent d'être élus ou réélus, notamment le député de notre circonscription, Jean-Luc REITZER. Je sais qu'ils seront là pour nous défendre et faire entendre la voix de l'Alsace à Paris !

Nous aurons besoin d'eux parce qu'il faudra rester attentif, notamment en ce qui concerne la fiscalité locale et plus particulièrement la taxe d'habitation. Si l'objectif de la supprimer pour 80% des ménages est louable, il ne faudrait pas que les petites communes soient à nouveau pénalisées en diminuant progressivement les compensations promises.



Il est bon de rappeler que le précédent Gouvernement avait déjà sanctionné les collectivités locales par une baisse drastique des dotations publiques.

Pour Hégenheim, ce ne sont pas moins de 300 000 € qui ont été perdus depuis mars 2014 si l'on tient compte aussi du reversement de notre part au Fonds de péréquation (solidarité vers les communes les plus pauvres).

Heureusement, une gestion maîtrisée de nos finances nous permet encore de maintenir un service public de qualité en dépit des contraintes qui pèsent sur notre budget.

Nous pouvons aussi compter sur la vitalité de notre tissu associatif qui participe à la dynamique de notre village.

Une dynamique que nous retrouvons dans les moments forts de la commune comme pour la Journée Citoyenne et je tenais à remercier à nouveau tous les participants qui ont fait de cet événement solidaire un véritable succès ! Grâce à eux, beaucoup de travaux ont pu être faits dans une ambiance chaleureuse, tout au long de cette journée mémorable.

Dans le même esprit de collaboration, le protocole "Participation Citoyenne" est un témoin aussi de l'intérêt que portent les habitants au bien-vivre ensemble à Hégenheim.

Ce nouveau dispositif, en lien avec la gendarmerie et la mairie, vise à signaler aux forces de l'ordre tout comportement suspect. Bravo pour ce nouvel élan de solidarité communale.

Je ne saurais clore cet éditorial sans évoquer la question de la connexion internet de la commune. La livraison du DSLAM voilà près de 6 mois était prometteuse. Force est de constater que l'opérateur Orange n'a pas respecté ses engagements.

Nous ne ménageons pas notre peine pour trouver une solution à cet épineux dossier qui nous tient tous à cœur. Nous multiplions les échanges revendicatifs et les appels téléphoniques pour dénoncer les manquements aux engagements pris. Il est urgent qu'une solution soit trouvée.

Aussi, j'invite les Hégenheimois à soutenir toutes les actions que nous mettrons en œuvre pour témoigner à l'opérateur Orange notre volonté farouche de voir la situation s'améliorer rapidement. Je compte sur vous. Vous savez pouvoir compter sur l'engagement de la municipalité.

Votre maire
Thomas ZELLER

- 4 Budget
- 5 Hégenheim au quotidien
- 6 Développement économique
- 7 Le personnel
- 8 Dossier : journée citoyenne
- 10 Hégenheim intergénérationnelle
- 12 Les associations d'Hégenheim
- 14 Etat civil
- 15 En bref, Agenda
- 16 Notre Histoire

Mairie

1, rue de Hagenthal • BP 30
68220 Hégenheim

Contacts

Tél. +33 3 89 69 18 54
Fax : +33 3 89 69 21 10
mairie@hegenheim.fr
www.ville-hegenheim.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : de 14h à 18h
Mardi et mercredi :
de 9h à 12h et de 14h à 18h
Jeudi : de 8h à 12h
Vendredi : de 9h à 12h
et de 14h à 16h

"Hégenheim et vous" numéro 6
Juillet 2017

Directeur de publication : Thomas ZELLER
Chef de projet Ville : Estelle SCHOEPFER

Conseil - Conception - Corédaction :
Auctavia - Thann

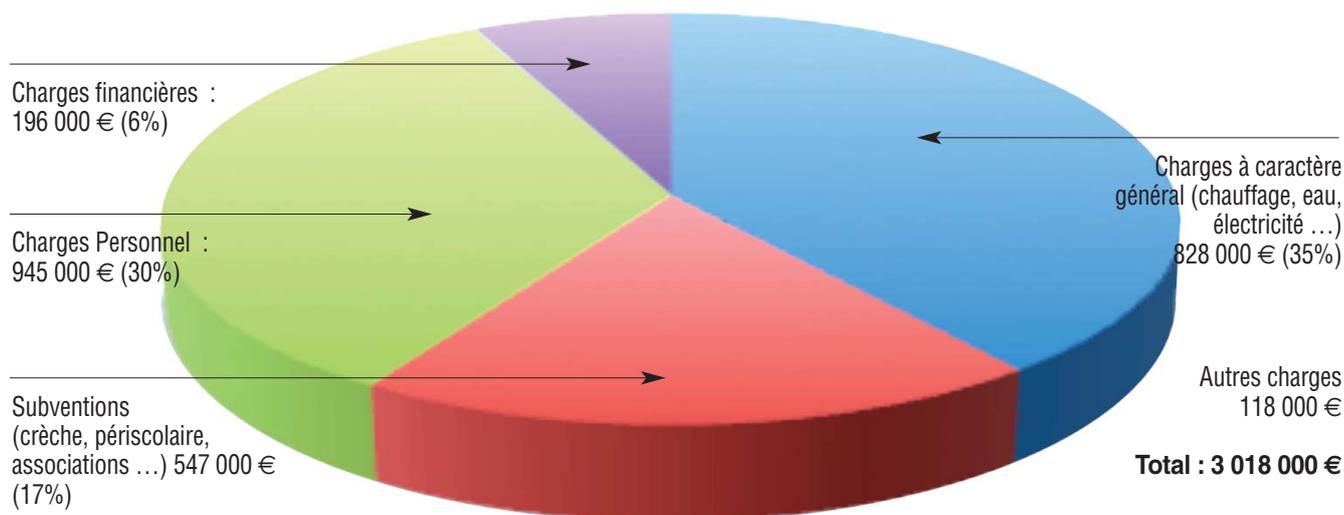
Conception graphique, PAO :
Studio Noir & Blanc - Habsheim

Impression, Kauffmann - Tagsdorf
1900 exemplaires
Imprimé sur du papier certifié PEFC.

La Commission remercie toutes les personnes ayant participé à la réalisation de ce bulletin et ayant accepté de témoigner ou de prêter leur image.

Un budget 2017 dans la continuité

L'élaboration d'un budget communal est un exercice complexe lorsque les contraintes externes pèsent sur la gestion de la ville. Le fonds de péréquation (sommes prélevés pour aider les communes moins favorisées) et la baisse de dotations publiques pénalisent chaque année l'action de la municipalité. Heureusement, une saine gestion permet de maintenir le niveau de services proposés.



Le budget contraint

Le budget de la commune de Hégenheim est de 3 017 934 € dans sa section fonctionnement et de 1 884 235 € dans sa section investissement.

Ce budget va permettre de couvrir les frais de fonctionnement courant tels que les charges à caractère général relatives notamment à nos équipements publics, les charges du personnel, les charges financières (intérêts d'emprunts) et les charges associatives (périscolaire, crèche, associations...)

Le fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement atteignent 3 millions d'euros. Elles sont maintenues à leur niveau de l'année passée grâce aux actions entreprises : une bonne gestion des effectifs et une bonne maîtrise des charges à caractère général, notamment en favorisant les économies d'énergie.

Les charges financières continuent à diminuer progressivement grâce aux efforts entrepris précédemment auprès de nos partenaires bancaires dans la négociation des taux.

L'investissement

Le budget d'investissement est alimenté par les surplus de la section de fonctionnement. Le remboursement du capital de la dette est pris dans ce budget. Il convient donc au minimum de dégager un excédent de fonctionnement au moins égal au capital à rembourser si on ne veut pas "puiser" dans cette réserve. Malgré tous les efforts de gestion et de personnel (effectif moins 2 personnes au technique), nous n'avons dégagé que 40 000 € de surplus net en 2016 pour alimenter nos réserves en investissement. La prudence et le choix des travaux est donc essentiel et tient plus d'un travail d'équilibriste que d'un comptable !

En termes d'investissement, si une bonne partie du budget est consacrée au remboursement du capital des emprunts effectués par le passé, nous poursuivons notre programme pluriannuel d'actions visant à entretenir nos équipements communaux et la voirie, grâce aux réserves encore disponibles.

Ainsi, nous poursuivons aussi la volonté de transformer l'ancienne école maternelle en une maison des assistantes maternelles. Cet objectif est prioritaire dans la mesure où la commune a décidé

de revoir le contrat de crèche qui pénalise fortement les finances de la commune. Nous poursuivons notre action auprès de l'enfance et de la jeunesse tant en soutenant les animations du périscolaire que la petite enfance. Le tissu associatif qui participe à la vitalité de la commune sera soutenu comme par le passé à hauteur de 90 000 €.

Parallèlement à cette action, nous poursuivons la réalisation de notre programme d'investissement sur la voirie communale qui a besoin de réfection à plusieurs endroits. Sont concernées entre autres des portions des rues des Ardennes, Philippe, Chemin de la croix, Jardins, Jeannettes, Landes, chemin du Rosenberg, du Rittyrain etc...

Nous pourrions faire plus, nous pourrions sûrement faire mieux mais c'est sans compter sur l'incidence de la baisse constante des dotations publiques et conjointement sur l'augmentation du fonds de péréquation.

En cumulé, pour la commune de Hégenheim depuis mars 2014, c'est près de 300 000 € qui ont été perdus ! Soit la somme qui aurait permis de refaire la liste des voiries ci-dessus !

Les sapeurs-pompiers intégrés à la CSP de Saint-Louis

Au mois de février dernier, le corps des sapeurs-pompiers de Hégenheim a fait savoir qu'il cesserait son activité. Non pas que les soldats du feu ne seraient plus amenés à intervenir dans notre commune, mais la caserne de Hégenheim ne verra plus le départ de camions, sirènes hurlantes. Cette annonce a été accueillie avec tristesse, mais la décision était inéluctable.



Le manque d'effectif d'abord

Formé de pompiers volontaires, il manquait d'effectifs malgré les différentes campagnes de sensibilisation réalisées ces dernières années.

Destinés à combattre les incendies, les sapeurs-pompiers ont aussi vu leurs fonctions évoluer, nécessitant toujours plus de personnel, de qualification et de responsabilité.

N'arrivant pas à étoffer leur groupe d'intervention, ils n'étaient plus en mesure d'assurer les missions de secours et de protection qui leur étaient confiées, notamment par la tenue de garde et d'astreinte.

Aussi, ils ont décidé à l'unanimité de dissoudre le corps des sapeurs-

pompiers et de s'adosser au Centre de Secours Principal de Saint-Louis.

Les conséquences pour les Hégenheimois et Hégenheimois

Cette décision est indolore en termes de traitement des urgences. En effet, l'effectif actif des sapeurs-pompiers de Hégenheim dépend désormais du Centre de Secours de Saint-Louis et continuera à intervenir pour notre sécurité, à chaque sollicitation et dans les mêmes délais d'intervention.

Par ailleurs, la vie associative de la commune n'en sera pas pénalisée. Les sapeurs-pompiers de Hégenheim maintiennent leur association et continueront à participer aux différentes

manifestations de la commune telles que le Käsnapferfascht.

La position de M. le Maire

C'est avec une grande tristesse que j'ai accueilli la décision du corps des sapeurs-pompiers, mais pouvait-il en être autrement ?

Nous avons multiplié les réunions pour tenter de trouver une solution commune et pérenne. Malheureusement, le manque d'effectifs doit aussi être confronté à la qualité du service à rendre à nos concitoyens. Sur les questions de sécurité publique, nous ne pouvons tergiverser, au risque d'être responsable d'un dramatique accident.

Aussi, je salue le courage du corps des sapeurs-pompiers qui a pris cette décision courageuse, la mort dans l'âme, je les remercie aussi de vouloir continuer de participer à la vie du village, à ses manifestations et bien entendu à son traditionnel calendrier de fin d'année.





L'entreprise Wanner, 40 ans de passions.

Vouloir présenter l'entreprise Wanner reviendrait presque à parler d'un groupe tant les activités sont nombreuses. Trois entités distinctes composent cette belle société familiale, créée en 1977.

Une pépinière qui rassemble 2000 espèces de plantes, une entreprise d'aménagement paysager et une société de services à la personne.

Une admirable longévité pour cette entreprise qui a grandi avec le temps et la passion d'un homme, Laurent Wanner.

Poursuivre l'œuvre de son père

Laurent Wanner a récemment fait valoir ses droits à la retraite en confiant la destinée de l'entreprise à son fils Jérôme, 40 ans après l'avoir créée. Cette entreprise, c'est l'histoire d'un homme qui a perdu brutalement son père, pépiniériste, à l'âge de 11 ans. Comme pour perpétuer la mémoire de son défunt père, à 14 ans, il se dirige vers un apprentissage du métier. Rapidement, il va travailler en Suisse, se forme, apprend, avec comme objectif de créer sa pépinière et de poursuivre l'œuvre familiale. Pour y parvenir, il multipliera les chantiers et les travaux auprès des particuliers dans le but de se constituer un capital. Il se fera connaître par son savoir-faire, son énergie et son professionnalisme. Cela lui permettra d'acquérir un terrain suffisamment grand pour faire pousser ses plantes. A 21 ans, Laurent ouvrira sa pépinière au grand public.

L'envie de grandir

Le succès est au rendez-vous. Les clients apprécient la variété de l'offre, les conseils professionnels, la spécialisation de l'entreprise dans les grandes plantes et surtout une réponse adaptée à chaque besoin : aménagement des entrées, des abords, des haies, des clôtures.

Les projets sont réalisés à la carte et selon les possibilités concrètes du terrain et de l'environnement voisin

Après avoir constitué sa pépinière et son entreprise de paysages, Laurent Wanner créé une troisième entité spécialisée



dans le service paysager destiné aux particuliers, c'est la naissance de Ginkgo services. Tonte de gazons, taille de haies, entretien des jardins, ... Un nouveau service, en partie déductible des impôts, complète l'offre déjà étendue.

Mais voilà, l'entreprise grandit, et même si les salariés sont embauchés progressivement pour répondre à l'accroissement de l'activité, Laurent Wanner ne peut plus suivre, il a besoin d'être secondé. C'est là qu'il prend la décision de déléguer progressivement les activités qu'il a créées de toute pièce. Au début, ce sera l'entité spécialisée dans l'aménagement paysager, puis l'entreprise de service et enfin la pépinière. Chaque entité est désormais gérée par un chef d'unité qui en a la responsabilité. Nous pourrions imaginer que le succès de ce chef d'entreprise repose sur la passion d'un métier et d'une belle capacité managériale. En fait, il a une autre passion qu'il considère davantage comme le pilier de son succès : son épouse, Patricia.

D'elle, Laurent Wanner tient des propos dithyrambiques. "Elle a tout le mérite !". Elle occupe les fonctions administratives de l'entreprise, gère l'accueil, les clients, la facturation... À cela s'ajoutent surtout l'accompagnement et le soutien apportés à son mari. De son aveu, sans elle, rien de tout cela n'aurait pu se faire.

L'avenir est familial ...

et incarné par le fils aîné, Jérôme. Titulaire d'un BTS paysages et d'un Master II en management, il est désormais à la tête de l'entreprise qui rassemble les trois entités. Si la première mission qu'il s'est octroyée est de pérenniser l'œuvre de son père, il veut aussi apporter sa pierre à l'édifice familial en inscrivant l'entreprise dans le temps en répondant aux nouvelles attentes des clients et du personnel.

Les réaménagements de l'espace de vente pour améliorer l'accueil sont à l'étude. Il réfléchit à améliorer encore les processus internes de l'entreprise et la qualité du service rendu, communique sur les réseaux sociaux, s'adapte aussi aux besoins du marché, pour satisfaire les clients, toujours plus exigeants. Jérôme Wanner est aussi épaulé par son épouse Marie qui gère toute l'administration de l'entreprise Ginkgo services. Voilà une belle histoire de famille.

Ne dit-on pas que le fruit ne tombe pas loin de l'arbre ?

Les entreprises Wanner 1977-2017, c'est 40 ans d'expérience et 80 apprentis formés.

La commune souhaite une belle retraite à Laurent Wanner qui s'adonne avec passion à la photo et consacre son temps à son petit fils, Léon. Plein succès à cette belle entreprise hégenheimoise !



Vincent THUET, l'homme de toutes les situations

Secrétaire général de mairie ? Mais, que se cache-t-il sous cette dénomination ? Une profession méconnue du grand public, et pourtant si importante au bon fonctionnement d'une commune. À la mairie de Hégenheim, ce poste est occupé par M. Vincent Thuet qui travaille en étroite collaboration avec le maire. Point de salut pour la commune si le duo maire-secrétaire général de mairie ne s'entend pas.

La confiance, le respect et l'envie de travailler ensemble sont indispensables.

Le titre de Secrétaire général de mairie semble aujourd'hui quelque peu désuet pour désigner le responsable administratif d'une collectivité. De l'usage du mot "secrétaire" au XVI^e siècle, la fonction garde cependant le sens de "sachant garder les secrets". En effet, il existe peu de lieux publics où l'on entend autant de confidences que dans une mairie : par exemple, lors de la rédaction de certains actes d'état civil où l'usager peut être amené à divulguer certains éléments de sa vie privée, ou lors d'entretiens à huis clos avec les élus.

Les tâches du Secrétaire général de mairie sont très nombreuses et variées, en raison même de la taille de la commune. Il doit faire preuve de polyvalence pour répondre à toutes les sollicitations des élus dans les domaines les plus hétéroclites. Par exemple, c'est lui qui est chargé, sous la tutelle du maire, de mettre en œuvre les décisions municipales, de coordonner l'activité et l'organisation des services communaux. Ce fonctionnaire touche-à-tout doit faire preuve de compétences juridiques, budgétaires, administratives... et relationnelles.

Il doit faire preuve de qualités professionnelles, mais aussi humaines. Organisé, consciencieux, rigoureux, pédagogue, discret, diplomate, réactif, toujours à l'écoute des autres, Vincent THUET rassemble ces qualités nécessaires à ce métier, qu'il exerce avec passion et dévouement.



Travailleur de l'ombre acharné, il ne compte pas ses heures et fait preuve d'un grand sens des responsabilités et du devoir.

Vincent est donc le maillon incontournable de la vie communale.

Et, une vie professionnelle accomplie réserve aussi de bien agréables surprises.

En effet, Vincent a débuté au service de l'Urbanisme, notamment à l'instruction des permis de construire.

C'est là qu'il a été confronté à un problème épineux : une maison menaçait de s'écrouler.

Elle nécessitait, dans un premier temps, une mise en sécurité des personnes et des biens, puis une démolition totale.

En 2004, la nouvelle secrétaire de mairie de Buschwiller, rencontrant le même genre de problème, s'est adressée à lui afin de pouvoir discuter de la procédure à suivre dans pareil cas. Ils se sont donc rencontrés et ont parlé, beaucoup parlé, tellement parlé, qu'ils se sont rapprochés.

Et quelques années plus tard, ils sont les heureux parents de deux adorables petites filles, Mathilde qui est née en 2012 (une Hégenheimoise de naissance, une "Kaesnapper", mangeuse de fromage, alors qu'elle n'aime pas ça du tout !) et la petite dernière, Louise qui est née en 2016 (une Wentzwilleroise de naissance, une "Heila", un petit hibou avec un regard très perçant). Un véritable Happy End de conte de fée en somme... Ils vécurent heureux et eurent beaucoup d'enfants !

Nous souhaitons à Vincent encore de nombreuses années de bonheur en famille et le remercions de tout son dévouement, sa loyauté et son engagement au service de la commune, de ses élus et de ses habitants.

Parcours professionnel

Après des études supérieures et l'obtention d'un DESS à l'Institut d'Administration des Entreprises (I.A.E) de Strasbourg, Vincent, originaire de Mulhouse, accomplit son service national (16 mois) sous les tropiques comme Volontaire de l'Aide Technique (V.A.T) en Guadeloupe, en qualité de chargé d'études. De retour en métropole, il fait un petit détour par le secteur privé (consultant pour un concepteur et éditeur de progiciel international "IFS France") avant d'intégrer la fonction publique territoriale en avril 2001.



Remise des médailles en présence des 4 maires de la commune

Distinctions et départ à la retraite

Le personnel des services administratif et technique ainsi que les élus étaient réunis le 14 janvier dernier dans la salle Riedlin pour une cérémonie de remise de distinctions et de départ à la retraite, présidée par le maire Thomas Zeller et ses adjoints. Deux médailles du travail ont été décernées, une de vermeil et une d'argent. La médaille de vermeil (30 ans de service) a été attribuée à Mme Véronique Guichard, Adjoint administratif principal qui a débuté sa carrière à la mairie de Hégenheim le 1^{er} décembre 1983. La médaille d'argent (20 ans de service) a été remise à Vincent Cairey-Remonnay (Agent de maîtrise) qui a intégré le service technique le 1^{er} février 1994.

Mme Marie-Paule Ley, rédactrice principale, a quant à elle débuté son activité professionnelle le 9 août 1971 en qualité de dactylographe et peut se réjouir après une aussi longue carrière de profiter d'une retraite amplement méritée.

Journée Citoyenne

6 mai 2017 : deuxième édition

Combinant son souci de création de lien social avec la nécessité d'engager des chantiers malgré les faibles moyens financiers disponibles, le maire Thomas Zeller émet en 2015 l'idée que les habitants bénévoles mettent, le temps d'une journée, leurs disponibilités et leurs compétences au service du village afin d'embellir les lieux de vie communs. Le projet a pris forme le 23 avril 2016, date à laquelle, la journée bénévole a été lancée et a été reconduite le samedi 6 mai 2017.

Au CCS

Ils sont partout, sur les toits, dans la cave, dans la grande salle, dans la cuisine, dans les couloirs. Une vraie fourmilière. A l'aide d'une grande échelle, Alain et deux autres pompiers habitués à ce genre d'exercice s'attaquent aux herbes envahissantes et aux kilos de mousses accumulées sur le toit. Voilà de réelles menaces d'infiltrations écartées. Dans la cuisine, de nombreuses mains préparent le café et les sandwiches pour les pauses à venir, d'autres Céline, Françoise, Séverine, Samuel, Claude trient et rangent la vaisselle, Olivier, s'applique à redonner un coup d'éponge et de pinceau au couloir du CCS. Il est venu accompagné de sa fille souriante, Jeanne, qui soutient sa mère en cuisine. Pour Olivier, altruiste, il importe d'aider son prochain et de s'investir dans des projets humanitaires. Quelques mètres plus loin, Florent et Guy démontent un meuble qui fait office de guichet. Florent, gérant, menuisier et musicien, nous apprend qu'il s'agit d'un bois d'importation rare. Et comme la journée citoyenne est aussi une journée écologique, ce bois est mis de côté et se verra tôt ou tard destiné à une seconde vie.



Au CCS

Au parcours santé

Dès 8h30, les premières voitures se garent sur le grand parking à l'entrée du parcours vita. Le maire, les élus et les membres du service technique accueillent les bonnes volontés, échangent des boutades et distribuent le matériel. Certains sont venus avec leur matériel. Chacun devine quelle sera l'occupation de la journée.

Une réunion d'information avait été organisée dans ce sens au mois d'avril. Et plus de la moitié des participants a oeuvré ensemble dans la forêt en 2016 autour du chalet ou de ponts. Ce sera à nouveau à l'ordre du jour, aménager des barrières de protection sur les ponts pour la sécurité des promeneurs. La journée citoyenne, c'est aussi créer des ponts de communication, de solidarité entre les citoyens. Ils peuvent être fiers d'eux ces bâtisseurs ! Marteau, scie, tronçonneuse, quel concert dans cette forêt. Puis un arbre bien droit tombe...rien ne se perd, rien ne se crée, il est destiné à

la barrière du premier pont. Plus loin, sur le deuxième pont situé près des étangs, une grande équipe s'active à élever des poteaux qui accueilleront une corde solide et élégante destinée à protéger les promeneurs d'une chute éventuelle.



Parcours santé

Les travailleurs sont coordonnés, de vrais professionnels ! Une pièce manque à un outil. Sitôt dit, sitôt fait, le Maire se charge de l'achat au plus vite dans un magasin spécialisé. Thomas est partout, il saute d'un chantier à l'autre, il creuse ici un trou, là il s'informe de l'avancement. Il est à l'écoute de tous et apporte sa contribution où il peut en soutenant le moral de ses troupes avec son humour bien connu.

Et déjà je reconnais un trio de choc, Cédric et Loïc, se sont appliqués l'année passée à débroussailler, nettoyer les abords des chemins verts, cette année, accompagnés de leur père, ils forment une sacrée équipe. Les deux frères décapent les panneaux en bois à l'aide de papier de verre et de brosse tandis que leur père applique la lasure-protectrice juste après. Tâche pas toujours simple si on sait que la pluie apparaît entre deux interventions.

La nouveauté du jour : deux terrains de pétanque.

"Cela existait de longues années en arrière "affirme Guy enthousiaste" il y a plus de vingt ans de cela, on se rendait ici en mobylette jouer à la pétanque.

Ce rêve est devenu réalité grâce au concours de très jeunes recrues Jules (6 ans) et Marie (5 ans), à Ahmet du service technique et au Maire qui ont soutenu et accompagné ce projet jusqu'au bout.

Guy ambitionne de former une association de joueurs de pétanque pour des rencontres amicales, jouer pour le plaisir d'être ensemble. Dieter et Françoise qui participent pour la deuxième année à cette journée pour s'intégrer au village au-delà de leur quartier, se réjouissent également de l'aboutissement de ce projet. Quelle joie et quelle fierté aussi en fin de journée de voir se concrétiser ces deux magnifiques terrains.

Il ne manque plus que les joueurs... et cela ne saurait tarder car la belle saison est proche.

Les élus prêtent également main forte sur les autres sites, Jeannot aime la nature



Les terrains de pétanque

et restera au vert avec Rémy. Claude, Gérard, Sabine, Brigitte, Séverine, Céline, Françoise, Maura, Alain et Guy ont concentré leurs efforts sur le CCS.

Au cimetière

Les anciens se retrouvent. La même équipe qu'en 2016 s'est donnée rendez-vous pour entretenir les allées et les tombes du cimetière. Je rencontre un couple souriant, plein d'entrain et leur demande pourquoi il a choisi de travailler sur ce chantier. Mr et Mme Tschamber viennent régulièrement sur ces lieux. "C'est une belle promenade entre les tombes. L'endroit est calme et on y retrouve les habitants du village. Comme il s'agit de notre dernière demeure à tous, il est utile de s'en occuper. Certaines tombes sont délaissées, certaines concessions situées aux premières rangées devant ne sont pas renouvelées et un petit écriteau apposé sur l'emplacement libéré, permettrait d'informer de nouvelles familles. Cela aurait l'avantage d'éviter les extensions du cimetière vers l'arrière". Un peu plus loin, François comblera l'allée affaissée avec du gravier. L'équipe se connaît bien, se lance des boutades et après la visite du maire qui inspecte ses troupes, elle se remet vite au travail, de peur que le ciel de plus en plus gris ne leur tombe sur la tête. Il va sans dire

que cette génération partage son goût et sa motivation du travail bien fait.

Eglise

C'est en couple et dans la bonne humeur qu'ils sont venus soutenir leurs voisins. Sandra et Hector habitent Saint-Louis Bourgfelden et pour la deuxième année consécutive, je les rencontre sur le chantier de l'Eglise. Que la bâtisse soit belle leur tient apparemment à cœur. Cette fois-ci la grande porte d'entrée et son cadre ont été entièrement décapés et une belle couche protectrice de lasure a été soigneusement appliquée.



A l'église

Voilà une journée bien utile pour toute la collectivité qui s'est déroulée en partie sous la pluie, mais surtout dans le partage des expériences et dans la bonne humeur. Et c'est dans cette ambiance conviviale et généreuse, que les équipes se sont retrouvées le soir autour d'un copieux repas offert par la municipalité.

Un grand merci à toutes les bonnes volontés, aux associations et aux entreprises dévouées !

Et à l'année prochaine, sans aucun doute !



Au cimetière

Des journalistes en herbe

À l'initiative de Mme HAEGELE, institutrice, un groupe de 9 élèves de l'école de Hégenheim s'est réuni en novembre dernier pour rédiger le premier article du "Journal Kids".

Cette action a été engagée dans le cadre des activités pédagogiques complémentaires. Sous la direction de leur rédacteur en chef, les apprentis journalistes partagent leurs expériences de l'école, utilisent les outils informatiques et tentent par l'écriture de faire plaisir à un grand nombre de lecteurs. Pas moins de 45 élèves, originaires de toutes les classes, participent à la réalisation de Journal Kids. On y trouve des contes, des poésies, des recettes de cuisine, des blagues, des jeux, des articles en allemand. Forts du succès rencontré lors de la première édition, les journalistes en herbe se sont employés à produire un deuxième numéro, paru au mois de juin, faisant une nouvelle fois preuve d'imagination et de créativité. Bravo à eux !



Canicule : ayez les bons réflexes

Chaque année, du 1^{er} juin au 31 août, le plan national Canicule prévoit des actions préventives mises en œuvre en cas de vagues de chaleur. Afin de préparer cette éventualité, la Mairie tient à jour un registre des personnes les plus exposées : personnes âgées, personnes handicapées ou isolées qui le souhaitent. Si vous êtes dans cette situation, contactez la mairie au 03 89 69 18 54

N'hésitez pas à contacter la Mairie pour signaler des personnes vulnérables ou pour devenir bénévole durant l'été.

Envie d'en savoir plus pour vous ou votre entourage ?

Consultez le site : www.sante.gouv.fr/canicule-et-chaleurs-extremes

Souvenir, souvenir

Hégenheim comptait un lieu convivial mythique où des séniors, en particulier, avaient leurs habitudes. Il s'agit de l'ancien restaurant "Au Cheval Blanc" situé en face du "Périscolaire" et plus connu sous le prénom de feu la propriétaire : "Jeannelé".



À une époque où la musique UNION ne disposait pas encore de salle de réunion, elle organisait les séances du comité de direction dans l'arrière-salle du Cheval Blanc. Les musiciens (il s'agissait principalement d'hommes) avaient aussi pris l'habitude de se retrouver pour partager le verre de l'amitié au restaurant, après la messe du dimanche. Pour témoigner des facéties de ces joyeux trublions, Stéphan Werner, un des anciens présidents de la musique UNION, nous a livré une anecdote. Il a tenu à rappeler qu'à une certaine époque récente on pouvait encore s'amuser et jouer des tours malicieux sans que l'autre ne s'en offusque vraiment ...

"Après une séance du comité directeur, tout le groupe a rejoint la salle près du zinc pour boire un verre. Arrive un client

suisse qui se vante d'avoir été à Wentzwiller et d'avoir rapporté deux belles douzaines d'oeufs. Il pose donc sa corbeille remplie d'oeufs sur le comptoir et va s'attabler. Cela n'a pas échappé à Roger Naas, un farceur très actif de l'UNION. Lorsque le client se rend aux toilettes, discrètement il se lève, prend la corbeille et se rend dans la cuisine de Jeannelé pour en faire très rapidement des oeufs sur le plat pour toute la compagnie des musiciens.

Lorsque le Suisse revient, tous sont en train de déguster les oeufs de Wentzwiller. Sur le coup, le client ne se rend compte de rien. Mais quelques minutes plus tard, il s'aperçoit que sa corbeille est vide et réalise ce qui s'est passé. C'est alors qu'il se retourne et crie à la tenancière : "Jeannelé, ils mangent mes oeufs" !!!



"Stéphan Werner n'a pas manqué d'indiquer qu'il existe de nombreuses anecdotes à propos de ces réunions au Cheval Blanc. Des rencontres possibles, grâce à Jeannelé la tenancière, un monument du village. A son départ à la retraite, les anciens clients ont créé une association "Les amis du Cheval Blanc" pour préserver ces agréables rencontres du dimanche, après la messe.

Dans les plus belles heures de l'association, ils étaient près d'une vingtaine de membres. Ils ne sont désormais plus qu'une dizaine à se retrouver régulièrement.

Le saviez-vous ?

Un autre endroit a le même profil et sert désormais de repaire aux anciens du village.

C'est le restaurant "Aux armes de Bâle" toujours en activité et également plus connu sous le prénom de feu de son ancienne propriétaire : "Lucie".

Nous y reviendrons dans un prochain numéro du magazine communal pour vous dévoiler une autre anecdote.

Les animations été

Comme chaque année depuis près de 25 ans, l'association Jeunesse et Avenir de Hégenheim propose d'animer les vacances des enfants. C'est sous la responsabilité d'une équipe dynamique et qualifiée que le centre aéré ouvre ses portes du 11 au 29 juillet avec des horaires adaptés aux besoins des familles (accueil des enfants dès 7h30, départ le soir jusqu'à 18h30). Habilité par Jeunesse et Sport et agréé par la CAF, c'est en toute sécurité que les enfants partent à la découverte de nouveaux horizons. Construit autour de



différents thèmes, le programme de cet été permet aux enfants de Hégenheim âgés de 3 à 15 ans (années de naissance 2002 à 2014 inclus) de participer, dans une ambiance chaleureuse et détendue, à de nombreuses activités telles que le bricolage, la cuisine, la danse, la piscine, le rafting, le camping... Outre les animations, de nombreuses sorties sont prévues : Europa Park, Cigoland, Parc de Wessering, Alpmare, Nepomuk, Accrobranche...

En savoir plus :

Association Jeunesse et Avenir
9 Rue de Hagenthal 68220 Hégenheim. Tel. 03 89 70 91 00
<http://www.jeunesse-et-avenir.com/>

Le Cercle d'Histoire de Hégenheim et Environs, une histoire de passionnés



Remise de la médaille départementale à Mme Sylvia Haenel

À l'initiative du Maire de l'époque, M. Bernard Herlin, le Cercle d'Histoire d'Hégenheim et Environs a été créé le 8 février 1996.

Membre de nombreuses sociétés locales d'histoire, le Maire souhaitait constituer une association capable de valoriser et d'entretenir la mémoire de la commune. S'associant avec des amis, il a fondé le Cercle d'Histoire de Hégenheim-Buschwiller, une naissance saluée par les deux municipalités.

D'emblée, l'association se donne comme mission de constituer une vaste bibliothèque composée d'alsatiques, de cartes postales et d'ouvrages, capables de faire découvrir l'histoire des deux communes.

Ils classent les archives locales, rédigent des publications régulières et éditent un livre. D'autres objectifs se sont ensuite greffés à leur quête comme celui de mettre en valeur la borne des Reichenstein expatriée dans le domaine de Saint-Apollinaire ou encore de préserver l'une des dernières synagogues d'Alsace à Hégenheim.

Après avoir accueilli pendant quelques années les amis de Buschwiller, le Cercle d'Histoire de la commune voisine sera aussi fondé, confirmant ainsi cette volonté de vouloir entretenir le passé communal.

Le Cercle d'Histoire grandit et se montre de plus en plus actif. Il publie annuellement un bulletin, ceci depuis 1997, mis en vente lors de la journée du patrimoine. Il édite aussi des brochures spéciales à l'occasion des grands anniversaires de sociétés locales, ainsi que des livres comme Lucelle, la vie autour de l'abbaye" d'Émile Ruetsch, "Histoire du Landskron et de ses seigneurs", "Le lignage équestre des

barons de Ferrette", "Histoire d'une famille, les Reich de Reichenstein", tous les trois de Michel Adam, "De la trahison à l'abandon", le calvaire des harkis, témoignage d'un officier SAS, de Charles Ruf ou encore "Hégenheim; es isch a mòl g'seh" de Alain Wojcik et Christophe Sanchez ainsi que le tout dernier "Hégenheim d'hier à aujourd'hui".

L'association publie également les cahiers de Ferrette mettant en valeur l'histoire de ce canton.

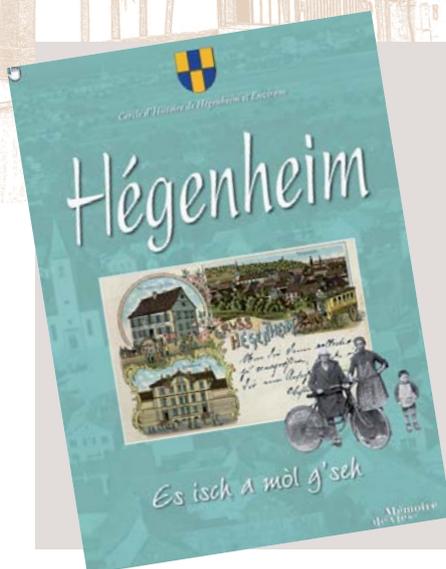
Parallèlement à cette activité d'écriture, le Cercle d'Histoire met un point d'honneur à proposer à ses membres une journée de sortie culturelle avec visite guidée. Les membres de l'association découvrent les trésors cachés des villes de Bâle (visite guidée de la synagogue et du musée juif), Delle et sa région (moulin de Courtelevant, la tour du Florimont, le mémorial du capitaine Peugeot, St-Dizier-au-Val,...) ou encore Sélestat (églises, vieille ville et bibliothèque humaniste)...

Cette association, particulièrement dynamique et férue d'histoire, évolue continuellement, avec désormais à sa tête, M. Christophe Sanchez, un président passionné.

De nouveaux membres la rejoignent, d'autres la quittent, emportés par leurs destinées. Mais, la passion de transmettre l'histoire locale demeure toujours.

Vous souhaitez partager cette passion, n'hésitez pas à prendre contact avec le Président. Vous serez très bien reçu !

Contact :
christophe.sanchez164@orange.fr



FABRIKculture et le



Entre 1951 et 1992, l'entreprise Zwicky produisait du fil à coudre dans une usine située rue de Bâle à Hégenheim.

En 2001, Christoph Stähli achète le bâtiment, alors à l'abandon, qui devient la 'Fabrik'. C'est en 2003 que l'association FABRIKculture s'établit dans la Fabrik à Hégenheim, avec l'objectif de devenir un lieu d'exposition d'art contemporain et d'expérimentation pour la création artistique à vocation transfrontalière et européenne.

Passionné de culture, Christoph Stähli, propriétaire de la Fabrik, nous explique sa vision: 'Mon idée est de faire de ce lieu, un centre d'art à vocation transfrontalière et pédagogique.

Sur plus de 2000 m² dont près de la moitié pour la grande 'Shedhalle', le lieu se prête parfaitement à cette vision, avec, par exemple, son toit qui offre une magnifique lumière zénithale comme l'apprécient les artistes. On y trouve un espace laboratoire afin de développer des projets artistiques, un programme d'arts plastiques et visuels, l'accompagnement de jeunes artistes et une résidence artistique pour environ une vingtaine d'artistes.

Des actions éducatives et pédagogiques pour les écoles de la région complètent l'offre.

Actuellement présidé par Sylvie Messier et dirigé par Clément Stehlin, le bureau de FABRIKculture est composé de personnes aux profils et expériences très variés qui mettent en commun leurs compétences, leur passion et leur intérêt pour la création artistique contemporaine (Olivier Morand, Anja Ganster et Gerda Maise). Sont proposées quatre à cinq



Théâtre de la Fabrik



expositions d'envergure chaque année, ainsi que des événements, des concerts, des performances, des visites guidées et des cours.

En parallèle en 2009, Freddy Allemann, écrivain et acteur, était alors résident à la Fabrik et travaillait sur un concept de littérature et de musique. Il rêvait depuis longtemps de créer un théâtre. Mais cela semblait hors de portée, jusqu'au jour où il vit deux salles au sous-sol de la Fabrik. Avec Cyril Haldemann, ils réaménagèrent les salles et lancèrent le premier théâtre de la Fabrik. Au cours de l'année 2013, pour répondre à la réglementation particulièrement draconienne d'accueil du public, ils ont dû remettre aux normes le bâtiment en s'appuyant sur de généreux mécènes, dont Christoph Stähli. Un club a été créé pour la circonstance, les "Amis des artistes", chargé de promouvoir cet ambitieux projet de rénovation.

Et, dès l'année 2014, une nouvelle saison culturelle a été lancée permettant à l'association d'obtenir le prix de la culture des 3 Frontières.

Sans être vêtu d'un appareil luxueux, ce théâtre a la particularité d'avoir été créé et financé de toutes pièces par les membres



du club, et c'est leur fierté. Grâce aux faibles charges et aux subventions de la commune, l'association peut proposer un programme de qualité avec des prestations de niveau professionnel.

Cette indépendance le rend unique. De septembre à mai, une dizaine de manifestations éclectiques sont proposées : concerts, pièces de théâtre ou essais de littérature. De l'aveu même de son président, la priorité est donnée avant tout à la qualité des prestations.

Et l'idée profonde que désire promouvoir M. Allemann est le partage de la culture dans cette région des 3 Frontières qui a

tant de richesses et de différences. Allemands, Suisses et Français, ensemble dans la création culturelle et l'échange artistique : une autre façon de communiquer et de faire tomber les barrières !

Alors, venez visiter la nouvelle exposition à FABRIKculture ou assister à une représentation dans son théâtre dès le mois de septembre... Le programme de la Saison 2017/18 est disponible sur le site www.theatredelafabrik.com

THEATRE DE LA FABRIK

"Club amis des artistes"
60, rue de Bâle • F-68220 Hégenheim
www.fabrikculture.net

Force et sagesse



Des différentes associations que compte la commune, il en est une qui sait se faire particulièrement discrète.

Peut-être que cela est dû aux valeurs qu'elle incarne : humilité, rigueur, don de soi, respect. Vous l'aurez peut-être compris, il s'agit d'une association liée aux arts martiaux : le Karaté club de Hégenheim.

Créé en 1995 par Pierre et Marie Wiederkehr, le Karaté Club a déjà plus de vingt années d'existence.

Actuellement présidé par David Baumann, l'association compte une cinquantaine de licenciés (15 enfants et 35 adultes), 7 ceintures noires, dont 3 obtenues l'année passée. Le club peut également compter sur 2 entraîneurs et un animateur fédéral, tous bénévoles pour faire vivre le club.

C'est le karaté traditionnel (style Shotokan Ohshima) qui y est enseigné, les mardi et vendredi de 19h à 21h pour les adultes, et le vendredi de 18h15 à 19h15 pour les enfants. Les entraînements sont complétés par des stages techniques dans la région, le week-end. Le club a fait le choix de ne pas participer aux compétitions de la fédération.

L'apprentissage se concentre sur le travail de l'efficacité des techniques.

On y exerce les Kion (apprentissage technique), les Kumité (combat), les Kata (enchaînements de combat), les Tarité (dégagements sur saisie), les Lai (combats de courte distance) et les Nagewasa (techniques de projection).

Une orientation spécifique self-défense permet de concrétiser l'apprentissage dans les techniques de défense.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, l'âge idéal pour l'apprentissage du Karaté traditionnel est de 17 ans, ce qui peut sembler tard, mais qui sera justifié par une certaine maturité nécessaire à sa compréhension et une bonne pratique. La formation des enfants est plus axée sur les aspects ludiques de l'art martial.

Alors si cela vous tente d'en apprendre plus sur les Kata, Tarité ou Lai, ou si vous avez envie de voir comment se déroule un entraînement, rendez-vous à partir du 5 septembre pour les premiers cours au COSEC de Hégenheim. Un jogging et un t-shirt, c'est tout ce qu'il vous faut !

www.karatehegenheim.com

Contact

David Baumann 07 83 08 84 42



Naissances 2016

(suite) après parution BM N° 5

12/12/2016
SCHOLLER Gabin
 25/12/2016
HERR Lucas

Naissances 2017

01/01/2017
VALET Eowyn
 09/01/2017
NAEGELEN Rose
 21/02/2017
RÉVIL Jeanne
 26/02/2017
CECERE Sandro
 20/03/2017
CHEIKH Chloé
 20/03/2017
PETIT-PRESTOUD Naim
 06/04/2017
RYCHEN Nathanaël
 07/04/2017
HÄFELFINGER HILBERT
 Kiara
 09/04/2017
GUILLOD ULRICH Lola
 13/04/2017
ABDIJA Leandra
 14/04/2017
KERN Camille
 25/04/2017
MARMET Alice
 24/05/2017
ACKER Hélio
 25/05/2017
DEMIROGLU Mia
 28/05/2017
LOPINET Léo
 01/06/2017
DE LULLO Gianni
 06/06/2017
QUEUTEY Edouard
 19/06/2017
ASLAN Azad



Décès 2016

(suite) après parution BM N° 5

12/12/16
DREYER Alfred 73 ans
 31/12/16

BROCHU-BARBE Hélène
 95 ans

Décès 2017

02/01/17
JAECK-JORDAN Berthe
 92 ans
 07/01/17
GOTTENKIENY Roger
 89 ans
 09/01/17
STEHLIN-REINLE Anne
 95 ans
 02/02/17
STAUFFER Paul
 74 ans
 21/02/17
NAAS Armand
 93 ans
 23/02/17
BOEGLIN-SCHMITT Yvette
 85 ans
 26/02/17
MÖSCHLI Rolf
 65 ans
 07/03/17
CECCARELLI Alfredo
 83 ans
 09/03/17
ALLEMANN Richard
 67 ans
 21/03/17
PATERNELLE-WILD Hélène
 96 ans
 29/03/17
PEDRETTI Jean-François
 83 ans
 10/04/17
GOEPFERT Alain
 62 ans
 17/04/17
IMM Martin
 67 ans
 25/04/17
MORITZ-SCHWAB
Madeleine
 88 ans
 09/05/17
PAJOT-HELL Françoise
 69 ans
 27/05/17
DESSERICH-ZAESSINGER
Alice
 82 ans
 10/06/17
MESSLER-LITZLER
Marguerite
 79 ans
 18/06/17
SIFFERT-JUEN Anne
 97 ans



Mariages 2016

(suite) après parution BM N° 5

Célébrés à Hégenheim

03/12/2016
WALTER Franck
 et **BIASIBETTI Anne**

Mariages 2017

Célébrés à Hégenheim

25/02/2017
KOPP Thiebault
 et **MANDLEUR Marion**

Célébrés hors de la Commune

à **BANGKOK** (Thaïlande)
CAVADINI Angelo
 et **CHANTHAWARO**
Kanchana

à **TUNIS** (Tunisie)
CHALGHOUMI Fadel
 et **CHALGHOUMI Ines**

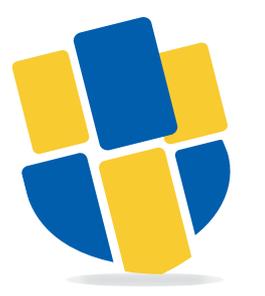
à **MICHELBAACH-LE-HAUT**
LEFEBVRE- DEGROOTE
Didier et **JUD Sylvie**

à **HAZEBROUCK**
LECIGNE Clément
 et **TRUANT Elise**

à **ROCHEFORT-MONTAGNE**
 (Puy-de-dôme)
OUSTIN Elodie
 et **MAUGIN Noémie**

à **VOUJEAUCOURT** (Doubs)
ROUX Lionel et **FAHY**
Elodie

à **REININGUE**
FRITSCH Harry
 et **JELCH Doris**



Certaines démarches de la vie courante nécessitent la production d'actes d'état civil

- acte de naissance • acte de mariage
- acte de décès • livret de famille

Les fiches d'état civil n'existent plus depuis fin 2000.

Avant de vous rendre en Mairie, consultez le site suivant, vous gagnerez du temps et trouverez de précieuses informations sans vous déplacer.



Halte au bruit

Entretenir son jardin c'est bien. Respecter ses voisins l'est tout autant.

Vu l'arrêté préfectoral du 2 juillet 1979

Vu la délibération du Conseil Municipal du 26 septembre 1988, complétée par l'arrêté 2008/42 du 26 juin 2008

"L'utilisation des tondeuses à gazon, karchers ou autres engins motorisés de jardinage et d'entretien d'espaces verts sur le territoire de la ville de Hégenheim, dans et à proximité des zones d'habitation, est strictement interdite les dimanches et jours fériés"

En semaine, l'utilisation de ces machines est autorisée de 8h30 à 12h et de 14h à 20h. Les samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h. Les dimanches et jours fériés les travaux sont interdits.

Votre voisin appréciera de pouvoir déjeuner et dîner dans le calme. (Arrêté complet sur le site de la Ville).

Les tournées du Médiabus à Hégenheim



Avec le Médiabus, le Conseil Départemental offre un service de lecture publique gratuit aux communes de moins de 15 000 habitants. Plus qu'une bibliothèque itinérante, le médiabus c'est 3000 références d'ouvrages, de périodiques, des CD et des DVD. Une offre particulièrement large et constamment enrichie de nouveautés.

À Hégenheim, le passage du Médiabus est prévu chaque 1^{er} vendredi du mois, devant l'école, rue du ruisseau de 10h15 à 11h00. Ne manquez pas le bus de la culture !

Carte nationale d'identité, du nouveau !

Depuis le 28 mars, la demande de délivrance ou de renouvellement de la carte d'identité nationale est soumise à un nouveau dispositif numérique administratif, calqué sur les passeports biométriques. La carte nationale d'identité (CNI) exige désormais une prise d'empreinte, à effectuer dans l'une des 2000 mairies de France équipées des stations de relevé. Jusqu'à présent, la demande s'effectuait dans la mairie du domicile du demandeur. Il faudra désormais se rendre à Saint-Louis ou Huningue pour les mairies les plus proches de Hégenheim. Par cette nouvelle procédure, l'État entend lutter contre la fraude et l'usurpation d'identité.

Ce dispositif devrait aussi permettre de réduire les délais d'obtention du titre d'identité.

Pour réduire l'attente dans ces mairies, les usagers ont également la possibilité de remplir en ligne une pré-demande de CNI, évitant de remplir un formulaire papier au guichet.

Pour y avoir accès, il suffit de créer un compte personnel sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS - <https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire>) puis de compléter le formulaire à imprimer (état civil, adresse, photo, etc.). À l'issue de cette démarche, un numéro de pré-enregistrement est délivré. L'utilisateur doit ensuite se rendre dans l'une des mairies connectées à ce dispositif et présenter son numéro de pré-demande, qui permet à l'agent de mairie de récupérer automatiquement toutes les informations enregistrées. La prise des empreintes et le dépôt des pièces justificatives se font au même moment. La démarche peut être faite dans n'importe quelle mairie équipée du dispositif. Il est utile de préciser que la carte d'identité arrivera quelques jours plus tard dans la mairie où la demande a été effectuée, d'où l'intérêt de bien la choisir.

Une approche territoriale de la sécurité : participation citoyenne

Lors de la réunion publique du 4 octobre 2016, le Lieutenant Renard a présenté le fonctionnement du dispositif participation citoyenne. Empruntant la forme d'un réseau de solidarité de voisinage, structuré autour d'habitants-relais d'un même quartier, il vise à informer rapidement

les forces de l'ordre d'une situation inhabituelle ou d'un comportement suspect.

Il s'agit donc d'une action coordonnée de sécurité de proximité des citoyens, avec des référents (les responsables volontaires par quartiers), la mairie et la gendarmerie.

La vingtaine de personnes rencontrées au début du printemps par le Maire et ses adjoints se sont engagées à signaler aux forces de l'ordre toute situation anormale. Notez que ce dispositif n'a vocation ni de se substituer à l'action de la gendarmerie ni d'investir les référents d'une mission de police. Non, l'objectif est de prévenir et d'éviter la progression des cambriolages, si courant dans le secteur des 3 Frontières.

Et, pour les personnes mal intentionnées, la commune a installé, peu avant le week-end de Pâques, des panneaux d'information signalant notre participation à ce dispositif.



Agenda 2017

14.07.2017

FÊTE NATIONALE
Stade municipal FC HEGENHEIM
Petite restauration

30.07.2017

EXPO AVICOLE
DES JEUNES SUJETS
Chalet de la Chorale
Place de l'école, rue de Hésingue
Sté AVICULTEURS
Petite restauration

16.09.2017 & 17.09.2017

KÄSNAPPERFASCHT
Complexe Culturel & Sportif
Rue du Stade
ASSOCIATION SPORTS & LOISIRS
Petite restauration

24.09.2017

2^e CHEVAUCHEE DE HEGENHEIM
Complexe Culturel & Sportif
Rue du Stade ATRAC
Petite restauration

28.09.2017

DON DU SANG
Complexe Culturel & Sportif
Rue du Stade
UFDSB

14.10.2017 & 15.10.2017

EXPO DES ARTISTES
Complexe Culturel & Sportif
Rue du Stade
HEGENHEIM ANIMATIONS

28.10.2017 / 04.11.2017 & 11.11.2017

GALA TWIRLING
Complexe Culturel & Sportif
Rue du Stade
TWIRLING CLUB

19.11.2017

BOURSE PUERICULTURE
Complexe Culturel & Sportif
Rue du Stade
AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL

26.11.2017

EXPO AVICOLE
Complexe Culturel & Sportif
Rue du Stade
ASS. AVICULTEURS
Petite restauration

02.12.2017 & 03.12.2017

MARCHE DE NOEL
Complexe Culturel & Sportif
Rue du Stade
HEGENHEIM ANIMATIONS
Petite restauration

25.12.2017

CONCERT DE NOEL
Complexe Culturel & Sportif
Rue du Stade
MUSIQUE UNION



De Saint-Pantaléon à Saint-Blaise, deux histoires

La première église de Hégenheim a été construite au XII^e siècle. En ces temps, il était d'usage de s'assurer la protection divine en dédiant l'édifice à un Saint, et la communauté locale choisit Saint-Rémy. Mais ce n'était pas le seul saint à avoir obtenu les faveurs des habitants. En effet, l'église eut deux Patrons : Saint-Rémy et Saint-Pantaléon.

Sauf qu'à la suite de calamités la paroisse de Hégenheim invoqua Saint-Blaise et le choisit comme deuxième Patron à la place de Saint-Pantaléon. Deux raisons différentes ont été évoquées dans les récits de la paroisse pour expliquer ce choix.

La première version

Pendant la Guerre de Trente Ans, pour échapper à la cruauté des Suédois, les habitants de Hégenheim s'enfuirent en Suisse. À leur retour, le village était ravagé, la famine installée, et une nouvelle épidémie de peste décima une grande partie de la population.

La deuxième version

L'église de Hégenheim fut construite en 1782. Trois mois après l'inauguration du chœur, le clocher s'effondra sur la nef qui fut très endommagée. Fort heureusement il n'y eut pas de victimes.

La Commune se plaignit auprès du Conseil Souverain d'Alsace à Colmar pour faire reconstruire à neuf le clocher et réparer la nef.



Le procès consécutif à la plainte de la Commune dura 10 ans. Il ressort des investigations que l'entrepreneur avait, de son propre gré, changé l'emplacement des éléments de l'église, à savoir qu'il avait construit le clocher à l'emplacement du chœur sur un terrain marécageux des bords du ruisseau, le Lertzbach, encore mal endigué.

En outre, les fondations de la tour n'étaient pas assez profondes et au lieu d'utiliser de bonnes pierres de carrière, il avait employé des blocs de grès

friables provenant d'un ancien pont du village.

Quelle que soit la version choisie, à partir de ce moment, la fête de Saint-Blaise fut toujours célébrée avec la bénédiction des chevaux sur le parvis de l'église.

Cette cérémonie, appelée "Blasiritta" réunit encore aujourd'hui grand nombre de fervents.

Ce jour-là, le prêtre bénit également les gorges et le pain.



Saint-Blaise de Sébaste

Saint-Blaise était médecin à Sébaste, sa ville natale en Arménie. Il exerçait son art avec une capacité extraordinaire, de la générosité et de la compassion. Quand l'évêque de la ville mourut, l'acclamation de tout le peuple le désigna pour lui succéder. Sa Sainteté se manifestait par une foule de miracles : de partout, les gens venaient à lui pour soigner leur âme et leur corps ; les animaux sauvages eux-mêmes venaient en troupeaux pour recevoir sa bénédiction.

En 316, Agricola, gouverneur de Cappadoce et de Petite Arménie, arriva à Sébaste sur ordre de l'empereur Licinius pour mettre à mort les chrétiens et il fit arrêter l'évêque.

Comme on le menait en prison, une mère mit à ses pieds son fils unique, qui était en train de mourir par étouffement d'une arête qu'il avait avalée, et l'enfant fut immédiatement guéri. Cependant le gouverneur, incapable de faire renoncer Blaise à sa foi, le fit battre, fit déchirer sa chair avec des peignes en fer et le fit décapiter. Lors de sa mort, le saint demanda à Dieu que quiconque l'invoque pour un mal de gorge ou une autre maladie fut exaucée, et cela lui fut accordé.

Sa devise : Plus prodesse quam proesse - être utile plutôt que présider.

Saint-Blaise dans notre église

Un tableau de 1825 du peintre Dolt représente Saint Rémy et Saint Blaise, la Vierge à l'enfant et le gorgatoire.